



Fréquence Patrimoine

Juin 2025

Mémo Conseiller

Caractéristiques du produit



Maturité

Entre 1 et 12 ans maximum



Sous-jacent

MSCI EMU and USA Top 20 Select Equal D50



Date de détermination initiale

30 juin 2025



Objectif de rendement

10,00% par an (effet mémoire)



Fréquence de remboursement anticipé

Quotidienne au bout d'un an



Seuil de remboursement anticipé

0% puis dégressif de **2,50%** par an



Seuil de récupération

-27,50%



Seuil de protection du capital à l'échéance

-50%



Fonctionnement du produit



Chaque jour ouvré au bout d'un an (fréquence de constatation quotidienne), si la performance du sous-jacent depuis le lancement est **supérieure ou égale ou seuil de remboursement dégressif**, le produit est automatiquement remboursé par anticipation.



En cas de remboursement anticipé, l'investisseur reçoit l'intégralité de son capital initial, majoré d'un gain de **10,00%** par an au prorata du nombre de jours écoulés depuis le lancement.

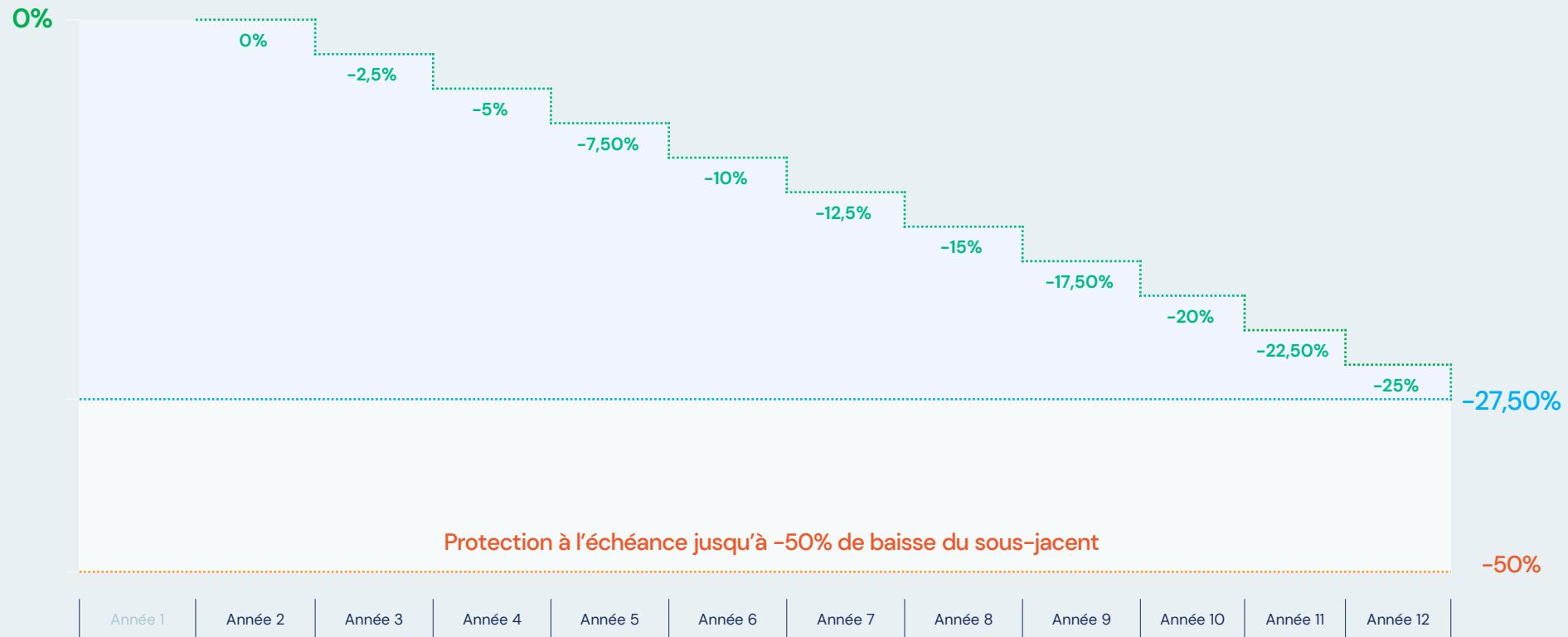


En l'absence de remboursement anticipé en cours de vie, l'investisseur récupère l'intégralité des gains jusqu'à une baisse du sous-jacent de **27,50%** à maturité. Le capital est protégé jusqu'à une baisse de **50%** du sous-jacent à maturité.

En cas de baisse plus importante, l'investisseur subit une perte en capital égale à un investissement en direct dans le sous-jacent.

Seuil de rappel anticipé dégressif

Une dégressivité de **2,50%** par an jusqu'à **-27,50%**



Remboursement anticipé possible chaque jour de bourse au bout d'un an

La présentation de l'instrument financier réalisée n'est pas exhaustive. Elle ne constitue pas une commercialisation ni une recommandation d'achat ou de vente personnalisée d'instrument financier (conseil en investissement). Avant de souscrire ou d'acheter un instrument financier, le client potentiel doit prendre connaissance des documents réglementaires qui incluent notamment l'ensemble des risques connus liés à l'investissement envisagé. Ces risques peuvent inclure l'existence de perte importante ou total de l'investissement réalisé voire d'engagements financiers complémentaires, selon leur nature.

Remboursement anticipé

Chaque jour de bourse au bout d'un an, on observe la performance du sous-jacent par rapport au niveau initial retenu :

Performance inférieure au seuil de remboursement dégressif



Le produit est prolongé d'un jour au minimum

Le gain est mémorisé

Performance supérieure ou égale au seuil de remboursement dégressif



100% du capital + 10,00% par an au prorata du nombre de jours écoulés depuis le lancement

Le produit s'arrête automatiquement

La présentation de l'instrument financier réalisée n'est pas exhaustive. Elle ne constitue pas une commercialisation ni une recommandation d'achat ou de vente personnalisée d'instrument financier (conseil en investissement). Avant de souscrire ou d'acheter un instrument financier, le client potentiel doit prendre connaissance des documents réglementaires qui incluent notamment l'ensemble des risques connus liés à l'investissement envisagé. Ces risques peuvent inclure l'existence de perte importante ou total de l'investissement réalisé voire d'engagements financiers complémentaires, selon leur nature.

Protection du capital & Effet airbag

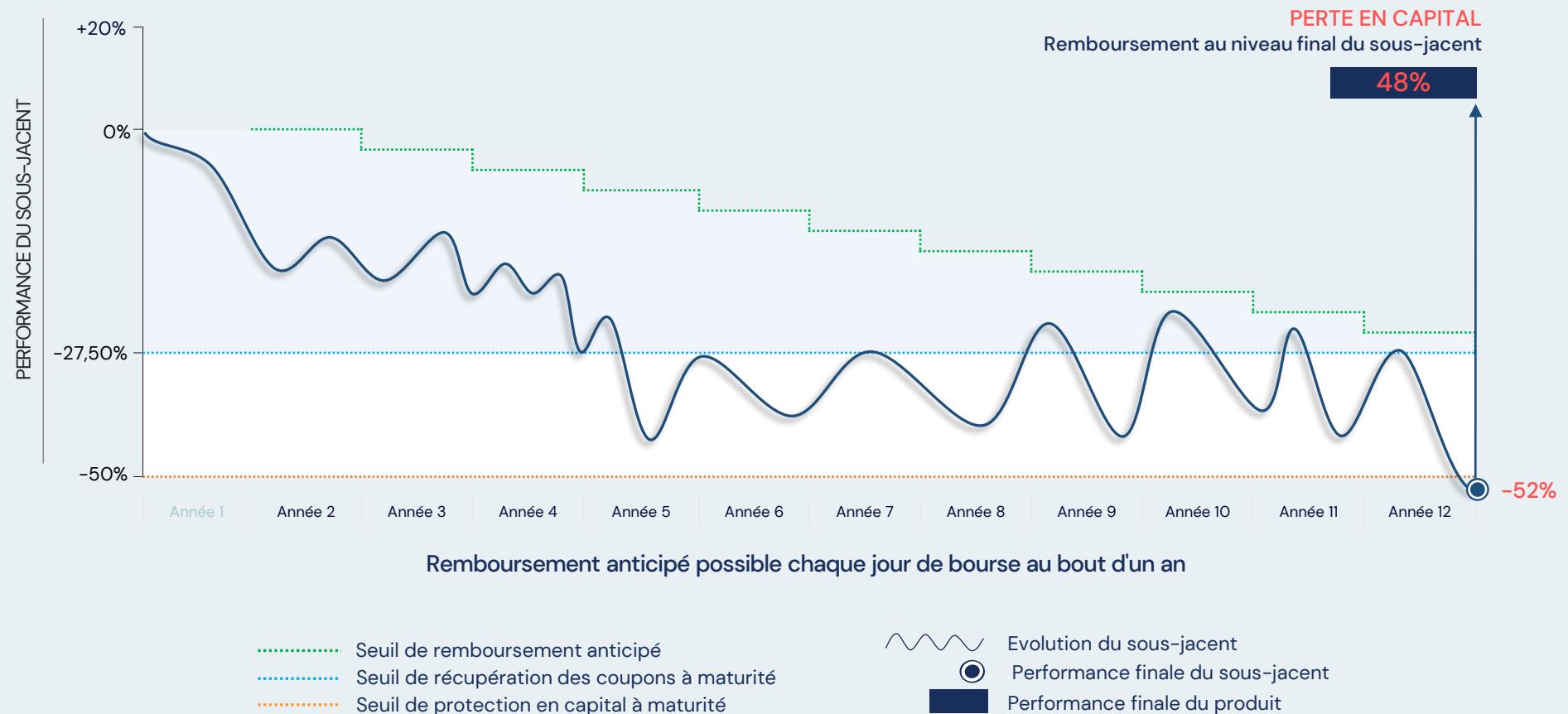
À l'échéance, en cas d'absence de remboursement anticipé en cours de vie, on observe la performance finale du sous-jacent :



La présentation de l'instrument financier réalisée n'est pas exhaustive. Elle ne constitue pas une commercialisation ni une recommandation d'achat ou de vente personnalisée d'instrument financier (conseil en investissement). Avant de souscrire ou d'acheter un instrument financier, le client potentiel doit prendre connaissance des documents réglementaires qui incluent notamment l'ensemble des risques connus liés à l'investissement envisagé. Ces risques peuvent inclure l'existence de perte importante ou total de l'investissement réalisé voire d'engagements financiers complémentaires, selon leur nature.

Fonctionnement

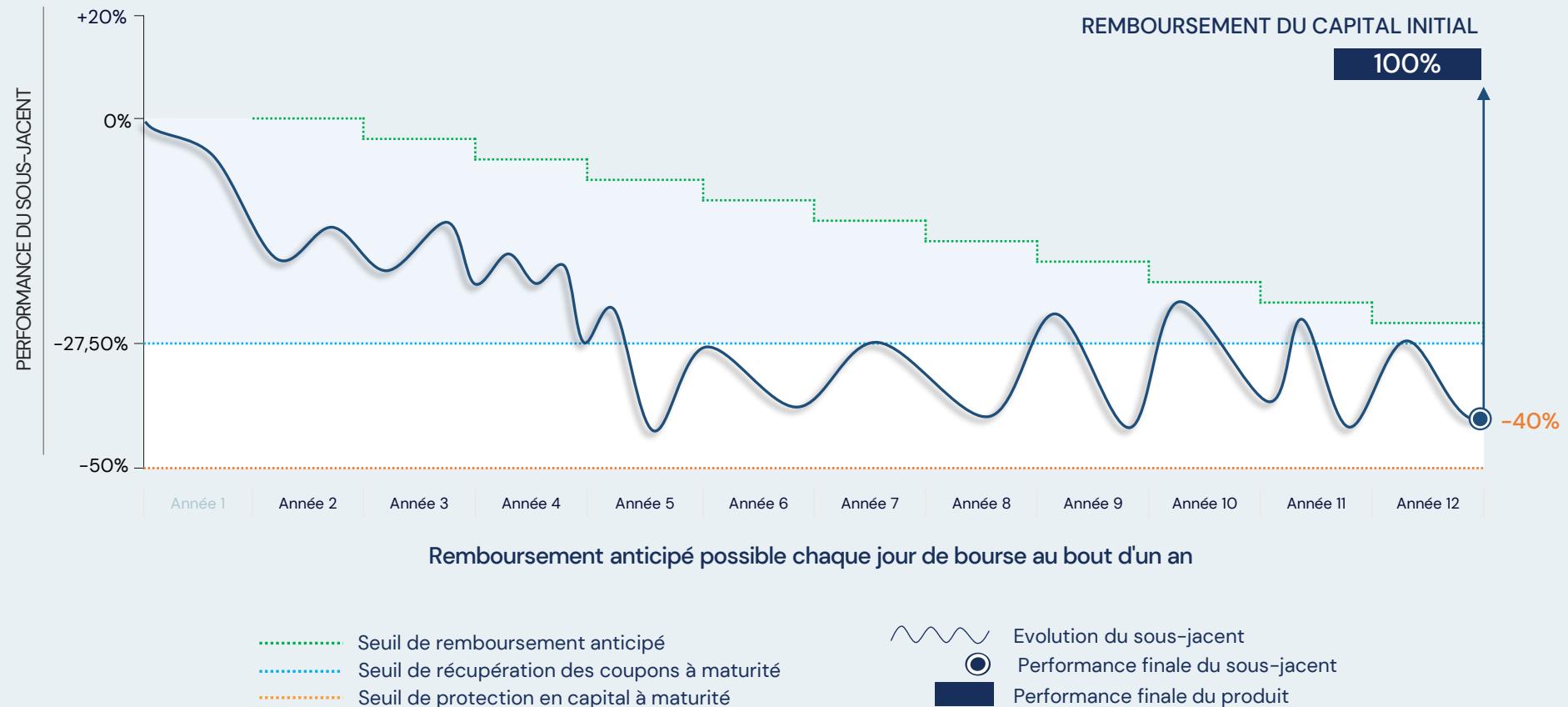
SCÉNARIO DÉFAVORABLE : PERTE EN CAPITAL À L'ÉCHÉANCE



Hors frais, commissions et fiscalité applicable dans le cadre de l'investissement et sauf faillite ou défaut de paiement de l'Emetteur et/ou du Garant. Une sortie anticipée se fera à un cours dépendant de l'évolution des paramètres de marché au moment de la sortie (niveau du sous-jacent, des taux d'intérêt, de la volatilité et des primes de risque de crédit) et pourra donc entraîner un risque sur le capital. La présentation de l'instrument financier réalisée n'est pas exhaustive. Elle ne constitue pas une commercialisation ni une recommandation d'achat ou de vente personnalisée d'instrument financier (conseil en investissement). Avant de souscrire ou d'acheter un instrument financier, le client potentiel doit prendre connaissance des documents réglementaires qui incluent notamment l'ensemble des risques connus liés à l'investissement envisagé. Ces risques peuvent inclure l'existence de perte importante ou total de l'investissement réalisé voire d'engagements financiers complémentaires, selon leur nature.

Fonctionnement

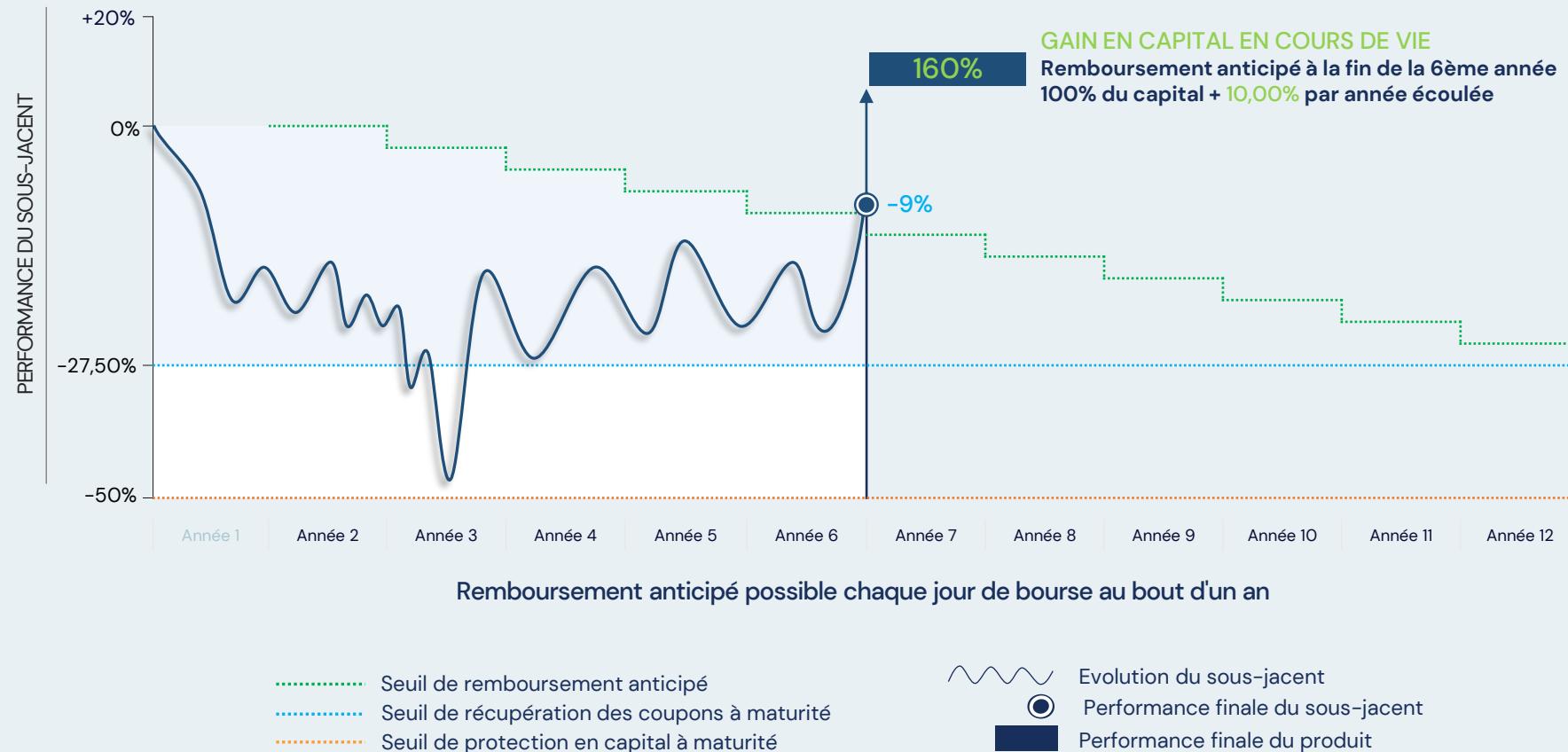
SCÉNARIO MÉDIAN : REMBOURSEMENT DU CAPITAL À L'ÉCHÉANCE



Hors frais, commissions et fiscalité applicable dans le cadre de l'investissement et sauf faillite ou défaut de paiement de l'Emetteur et/ou du Garant. Une sortie anticipée se fera à un cours dépendant de l'évolution des paramètres de marché au moment de la sortie (niveau du sous-jacent, des taux d'intérêt, de la volatilité et des primes de risque de crédit) et pourra donc entraîner un risque sur le capital. La présentation de l'instrument financier réalisée n'est pas exhaustive. Elle ne constitue pas une commercialisation ni une recommandation d'achat ou de vente personnalisée d'instrument financier (conseil en investissement). Avant de souscrire ou d'acheter un instrument financier, le client potentiel doit prendre connaissance des documents réglementaires qui incluent notamment l'ensemble des risques connus liés à l'investissement envisagé. Ces risques peuvent inclure l'existence de perte importante ou total de l'investissement réalisé voire d'engagements financiers complémentaires, selon leur nature.

Fonctionnement

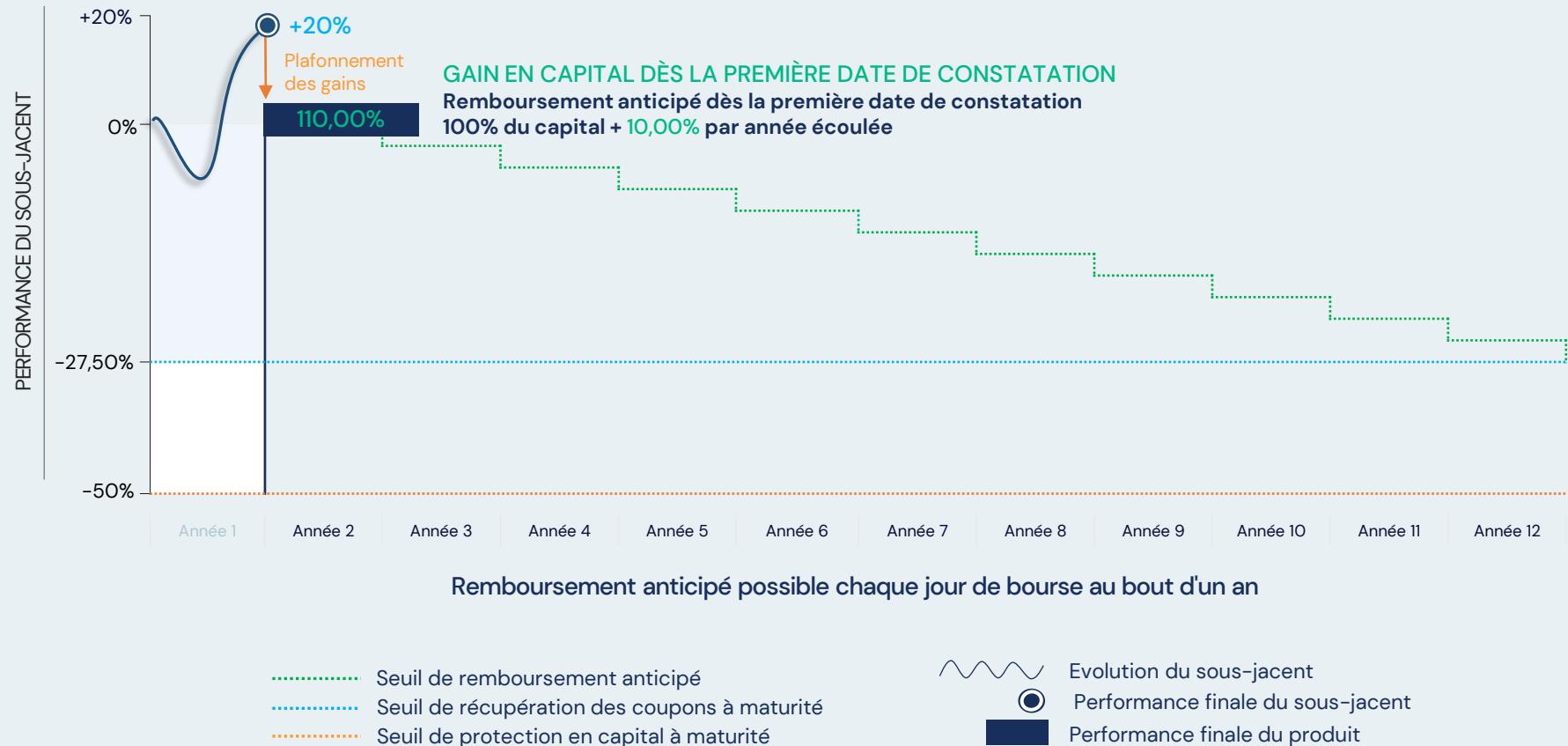
SCÉNARIO FAVORABLE EN COURS DE VIE : REMBOURSEMENT ANTICIPÉ EN COURS DE VIE



Hors frais, commissions et fiscalité applicable dans le cadre de l'investissement et sauf faillite ou défaut de paiement de l'Emetteur et/ou du Garant. Une sortie anticipée se fera à un cours dépendant de l'évolution des paramètres de marché au moment de la sortie (niveau du sous-jacent, des taux d'intérêt, de la volatilité et des primes de risque de crédit) et pourra donc entraîner un risque sur le capital. La présentation de l'instrument financier réalisée n'est pas exhaustive. Elle ne constitue pas une commercialisation ni une recommandation d'achat ou de vente personnalisée d'instrument financier (conseil en investissement). Avant de souscrire ou d'acheter un instrument financier, le client potentiel doit prendre connaissance des documents réglementaires qui incluent notamment l'ensemble des risques connus liés à l'investissement envisagé. Ces risques peuvent inclure l'existence de perte importante ou total de l'investissement réalisé voire d'engagements financiers complémentaires, selon leur nature.

Fonctionnement

SCÉNARIO FAVORABLE : REMBOURSEMENT ANTICIPÉ DÈS LA PREMIÈRE DATE DE CONSTATATION



Hors frais, commissions et fiscalité applicable dans le cadre de l'investissement et sauf faillite ou défaut de paiement de l'Emetteur et/ou du Garant. Une sortie anticipée se fera à un cours dépendant de l'évolution des paramètres de marché au moment de la sortie (niveau du sous-jacent, des taux d'intérêt, de la volatilité et des primes de risque de crédit) et pourra donc entraîner un risque sur le capital. La présentation de l'instrument financier réalisée n'est pas exhaustive. Elle ne constitue pas une commercialisation ni une recommandation d'achat ou de vente personnalisée d'instrument financier (conseil en investissement). Avant de souscrire ou d'acheter un instrument financier, le client potentiel doit prendre connaissance des documents réglementaires qui incluent notamment l'ensemble des risques connus liés à l'investissement envisagé. Ces risques peuvent inclure l'existence de perte importante ou total de l'investissement réalisé voire d'engagements financiers complémentaires, selon leur nature.

MSCI EMU and USA Top 20 Select Equal Weighted 50 Points Decrement Index



THÉMATIQUE TRANSATLANTIQUE ET DIVERSIFIÉ

L'indice est composé des 10 plus grandes capitalisations boursières de l'indice MSCI USA Index et MSCI EMU Index.



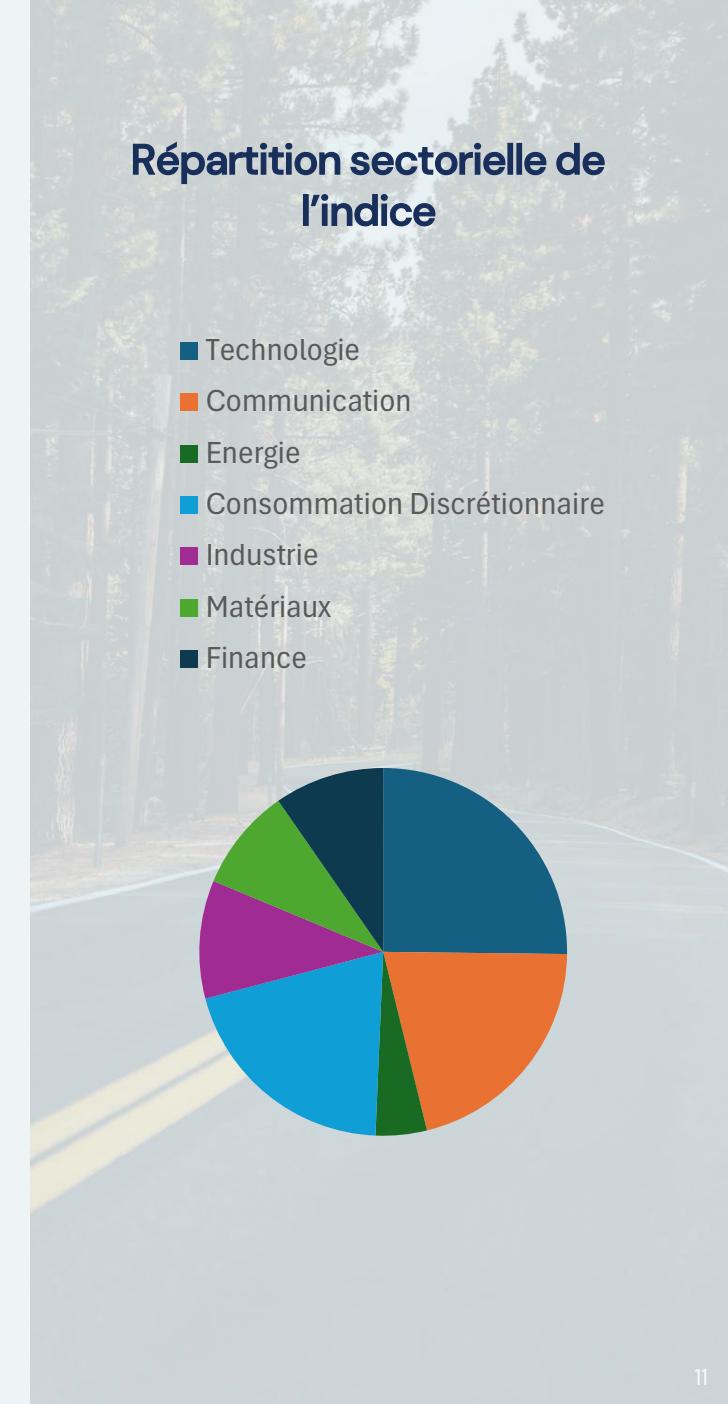
pondération des valeurs

L'indice est équipoindéré, ce qui signifie que chaque action représente 5% du poids total de l'indice. L'indice est calculé en réinvestissant 100% des dividendes bruts détachés par les actions qui le composent et en retranchant un prélèvement forfaitaire de 50 points par an.



Sources : Bloomberg. L'indice réinvestit les dividendes bruts de chaque action de l'indice dans la performance et prélève un dividende fixe annuel de 50 points. Ce document est destiné aux clients professionnels qui possèdent l'expérience, les connaissances et la compétence nécessaires pour prendre leurs propres décisions d'investissement et évaluer correctement les risques encourus, au sens de l'article L. 533-16 du code monétaire et financier. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps. La présentation de l'instrument financier réalisée dans le présent document n'est pas exhaustive. Elle ne constitue pas une commercialisation, ni une recommandation d'achat ou de vente personnelle d'instrument financier (conseil en investissement). Avant de souscrire ou d'acheter un instrument financier, le client potentiel doit prendre connaissance des documents réglementaires qui incluent notamment l'ensemble des risques connus liés à l'investissement envisagé. Ces risques peuvent inclure l'existence de perte importante ou total de l'investissement réalisé voire d'engagements financiers complémentaires, selon leur nature.

Répartition sectorielle de l'indice



Composition de l'indice

Nom	Secteur	Poids	Nom	Secteur	Poids
BROADCOM	Technologie	6,34%	SAP	Technologie	5,42%
META PLATFORMS A	Communication	5,62%	AIRBUS	Industrie	5,40%
AMAZON.COM	Communication	5,28%	LVMH MOET HENNESSY	Consommation Discrétionnaire	5,18%
ALPHABET A	Communication	5,14%	SANOFI	Consommation Discrétionnaire	5,00%
TESLA	Consommation Discrétionnaire	5,03%	SIEMENS	Industrie	4,98%
LILLY (ELI) & COMPANY	Consommation Discrétionnaire	5,03%	DEUTSCHE TELEKOM	Communication	4,94%
JPMORGAN CHASE & CO	Finance	4,87%	ASML HLDG	Technologie	4,85%
APPLE	Energie	4,50%	ALLIANZ	Finance	4,79%
MICROSOFT CORP	Technologie	4,45%	AIR LIQUIDE	Matériaux	4,72%
NVIDIA	Technologie	4,13%	SCHNEIDER ELECTRIC	Matériaux	4,33%

Sources : Bloomberg. L'indice réinvesti les dividendes bruts de chaque action de l'indice dans la performance et prélève un dividende fixe annuel de 50 points. Ce document est destiné aux clients professionnels qui possèdent l'expérience, les connaissances et la compétence nécessaires pour prendre leurs propres décisions d'investissement et évaluer correctement les risques encourus, au sens de l'article L. 533-16 du code monétaire et financier. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps. La présentation de l'instrument financier réalisée dans le présent document n'est pas exhaustive. Elle ne constitue pas une commercialisation, ni une recommandation d'achat ou de vente personnalisée d'instrument financier (conseil en investissement). Avant de souscrire ou d'acheter un instrument financier, le client potentiel doit prendre connaissance des documents réglementaires qui incluent notamment l'ensemble des risques connus liés à l'investissement envisagé. Ces risques peuvent inclure l'existence de perte importante ou total de l'investissement réalisé voire d'engagements financiers complémentaires, selon leur nature.

Caractéristiques & disponibilités



Commercialisation jusqu'au 30 juin 2025
Sous réserve de disponibilité de l'enveloppe



SURAVENIR



GENERALI

ISIN	FR1459AB7303
Émetteur	Goldman Sachs (S&P: A+ / Moody's: A1 / Fitch: A+)
Maturité	Entre 1 et 12 ans maximum
Dates de constatation initiale	30 juin 2025
Sous-jacent	MSCI EMU and USA Top 20 EWD 50
Rendement cible	10,00% par an
Fréquence de remboursement anticipé	Quotidienne au bout d'un an
Seuil de remboursement anticipé	0% puis dégressif de 2,50% par an
Seuil de récupération des coupons à échéance	-27,50%
Seuil de protection du capital à échéance	-50%
Échelle de risque	<div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: center;">Faible1234567Élevé</div>

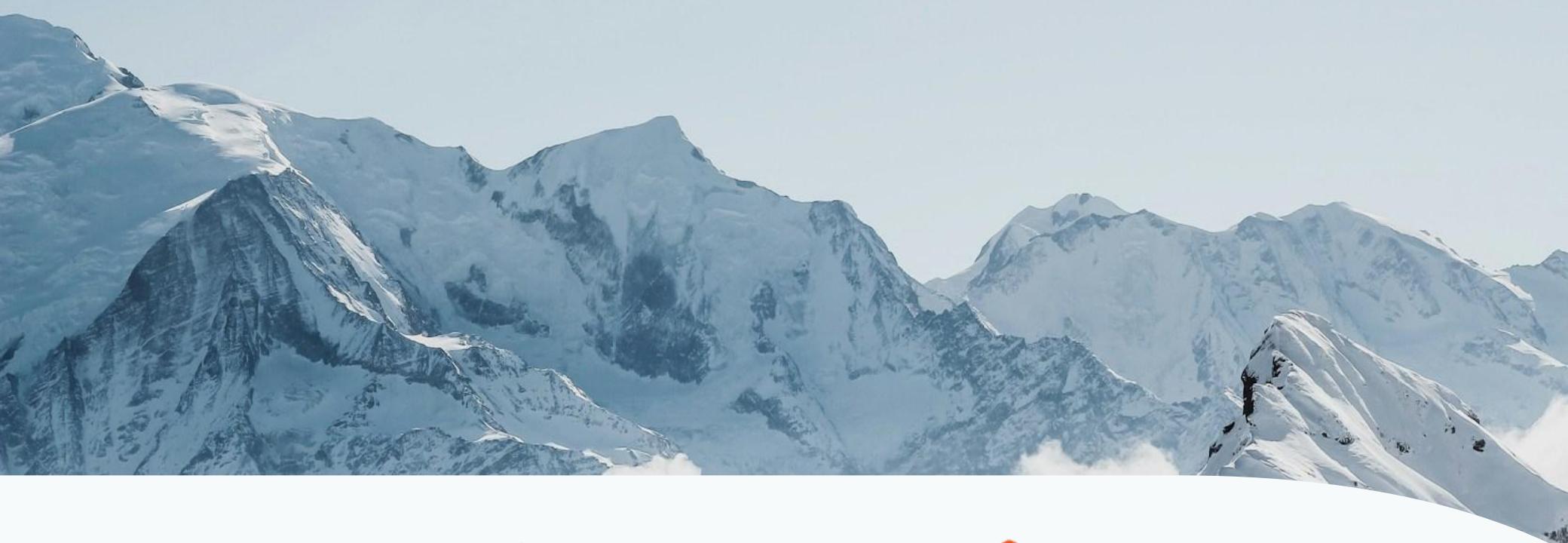


Liste non exhaustive *des risques*

Un risque de perte en capital en cours de vie et à l'échéance

- **La valeur de remboursement du produit peut être inférieure au montant du capital initialement investi.** Dans le pire des scénarios, l'investisseur peut perdre jusqu'à la totalité du capital initialement investi.
- **L'investisseur bénéficie d'une hausse partielle du sous-jacent** du fait du plafonnement des gains.
- En cas de revente du produit avant l'échéance, il est impossible de mesurer à priori le gain ou la perte possible, le prix pratiqué dépendant alors des paramètres de marché du jour. Le client prend donc un risque de perte en capital non mesurable à priori.
- **Le rendement à l'échéance est très sensible à une faible variation du sous-jacent** autour du seuil de -50%.
- **L'investisseur est exposé à une dégradation de la qualité de crédit de l'émetteur** en tant que Garant de l'Émetteur et de la formule (qui induit un risque sur la valeur de marché du produit) ou un éventuel défaut du Garant (qui induit un risque sur le remboursement).

Ce produit présente un risque de perte en capital en cours de vie et à l'échéance. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. La présentation de l'instrument financier réalisée n'est pas exhaustive. Elle ne constitue pas une commercialisation ni une recommandation d'achat ou de vente personnalisée d'instrument financier (conseil en investissement). Avant de souscrire ou d'acheter un instrument financier, le client potentiel doit prendre connaissance des documents réglementaires qui incluent notamment l'ensemble des risques connus liés à l'investissement envisagé. Ces risques peuvent inclure l'existence de perte importante ou total de l'investissement réalisé voire d'engagements financiers complémentaires, selon leur nature.



Nous téléphoner

01 86 90 02 29



Nous envoyer un e-mail

irbis@irbis-finance.com



Notre adresse

58 avenue Hoche, 75008 Paris



IRBIS SOLUTIONS – SAS au capital de 1.335.000 € – RCS PARIS : 891 835 126

IRBIS SOLUTIONS est détenue à 100% par la société IRBIS FINANCE SAS, société au capital de 19 043 093,50 €.

IRBIS SOLUTIONS – Siège social : 58 avenue Hoche, 75008 Paris – SAS au capital de 1.335.000 € – RCS PARIS 891 835 126. IRBIS SOLUTIONS est détenue à 100% par la société IRBIS FINANCE SAS, société au capital de 19 043 093,50 €. IRBIS SOLUTIONS SAS est une société enregistrée à l'ORIAS sous le n° 21003488 en qualité de courtier en assurance (exerçant sous les modalités du b de l'article L.520-1 II du code des assurances) – nous tenons à votre disposition sur simple demande la liste de nos fournisseurs actifs – et de Conseil en Investissements Financiers (enregistré sous le numéro 21003488 et membre de la CNCGP, association professionnelle agréée par l'Autorité des Marchés Financier). Service réclamation : IRBIS SOLUTIONS, 58 avenue Hoche, 75008 Paris. Tel : 01.86.90.02.29. En sa qualité de courtier en assurance, soumis au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution : 4 place de Budapest, 75436 Paris Cedex 09. En sa qualité de conseiller en investissements financiers, soumis au contrôle de l'Autorité des Marchés Financiers siège 17 place de la Bourse , 75082 Paris Cedex 02.

Cette présentation est destinée aux clients professionnels et aux conseillers en investissements financiers qui possèdent l'expérience, les connaissances et la compétence nécessaires pour prendre leurs propres décisions d'investissement et évaluer correctement les risques encourus, au sens de l'article L. 533-16 du code monétaire et financier. Le traitement fiscal dépend de la situation individuelle de chaque client, il est susceptible d'être modifié ultérieurement.

La présentation des instruments financiers réalisée dans le présent document n'est pas exhaustive. Elle ne constitue pas une commercialisation ni une recommandation d'achat ou de vente personnalisée d'instrument financier (conseil en investissement). Avant de souscrire ou d'acheter un instrument financier, le client potentiel doit prendre connaissance des documents réglementaires (note d'information, statuts, dernier rapport annuel et bulletin trimestriel d'information) qui incluent notamment l'ensemble des risques connus liés à l'investissement envisagé. Ces risques peuvent inclure l'existence de perte importante ou total de l'investissement réalisé, selon leur nature.